

PERROY ACTUALITÉS

La Batoille



Il faut sauver les hirondelles, les martinets et les chauves-souris

Les hirondelles de fenêtre et les hirondelles rustiques, ainsi que le martinet noir font partie des 50 espèces d'oiseaux nicheurs prioritaires au niveau national. Il incombe dès lors au canton et aux communes d'assurer leur conservation. Il en va de même pour les chauves-souris dont la situation est également préoccupante. Les populations de ces différentes espèces régressent en effet depuis plusieurs années pour de multiples raisons telles que la densification de l'habitat, la destruction des nids ou des gîtes, la rénovation et l'imperméabilisation des bâtiments... Tous souffrent de la diminution des endroits disponibles pour se loger. En ville, le martinet ne trouve plus de trou dans les nouveaux bâtiments. L'hirondelle et la chauve-souris voient disparaître les granges et autres bâtiments ouverts où elles nichaient autrefois. De plus, l'usage des insecticides tue les insectes, leurs proies principales. Une hirondelle, par exemple, peut à elle seule manger 3000 moustiques par jour.

Un plan d'action communal, soutenu et subsidié par le Canton de Vaud, permettra de recenser les différentes espèces présentes dans l'espace bâti de Perroy, de définir des objectifs de conservation et d'identifier les mesures à prendre. Ce mandat a été confié au Bureau ECOTEC, spécialisé dans ce type d'étude.

Les chauves-souris, les hirondelles et les martinets sont protégés

Dans un premier temps, dès le printemps prochain, une enquête auprès de la population permettra de récolter de précieuses informations sur la présence des oiseaux et des chauves-souris dans le village. C'est une étape qui visera également à sensibiliser et informer les habitants sur les besoins de chacune de ces espèces. Dès le 15 mai, il sera procédé à un inventaire qui sera transmis aux centres de données compétents (à la Station ornithologique

suisse pour les oiseaux et au Centre de Coordination Ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris).

Les chauves-souris, les hirondelles et les martinets sont protégés en Suisse. L'article 20 de l'ordonnance sur la protection de la nature et du paysage stipule qu'il est interdit de tuer, blesser ou capturer les animaux de ces espèces ainsi que d'endommager, détruire ou enlever leurs œufs, leurs nids ou lieu d'incubation.

En adoptant quelques mesures simples, il serait pourtant facile d'aider ces animaux pour qu'ils ne disparaissent pas.

Un catalogue de mesures générales a d'ores et déjà été établi pour chacune des espèces. Pour l'hirondelle de fenêtre, il est nécessaire d'augmenter la taille de la population nicheuse en renforçant les colonies existantes. Notamment en maintenant les nids et les accès naturels existants et, si cela n'est pas possible, en prévoyant la pose de nids artificiels sur les bâtiments. Pour le martinet noir, il faut poser des nichoirs sur les sites déjà occupés. Pour les chauves-souris, il est indispensable de préserver les zones de chasse en forêt et les formations boisées (arbres, arbustes, buissons) qui se trouvent aux abords d'un cours d'eau.

Boratter
Bricoler

Il a boratté toute l'après-midi une décoration de Noël originale, sans électricité.

Joyeux
NOËL
et
BONNE
ANNÉE
2023

Quels loisirs pour les jeunes Perrolans?

La commune de Perroy compte actuellement plus d'une centaine de jeunes âgés de 10 à 14 ans. Hélène Saxer, municipale, s'est penchée sur la question de leurs loisirs. Elle aimerait savoir ce qu'ils font après l'école, quels sont leurs passe-temps préférés, quelles sont leurs possibilités de distraction et, surtout, quels sont leurs désirs et leurs besoins dans le domaine des loisirs extra-scolaires. « J'ai en effet constaté que notre village offrait peu de possibilités aux adolescents de cette tranche d'âge, explique la municipale.

Je souhaiterais qu'ils puissent trouver sur place quelques activités leur convenant, en plus de celles pour lesquelles ils doivent se déplacer vers les communes voisines. » Pour répondre à toutes les questions que se pose Hélène Saxer, tous les jeunes gens concernés pourront s'exprimer et émettre leurs propositions lors d'une réunion à laquelle ils seront bientôt invités. La Municipalité étudiera ensuite toutes les propositions réalisables et sollicitera le Conseil communal pour qu'il vote



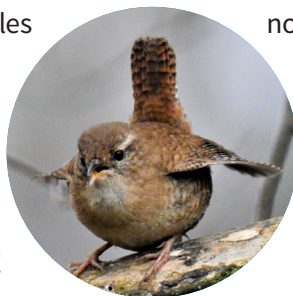
un budget. Les parents intéressés, l'Espace Prévention La Côte et l'Association intercommunale Enfance et Jeunesse (Enjeu) seront associés aux différents projets et pourront apporter leur précieux soutien.

Faisons connaissance avec les oiseaux du village

Savez-vous combien d'espèces d'oiseaux fréquentent les jardins, les haies et les bois du village? Reconnaissez-vous leur chant? Nicole Baumann, habitante de Perroy, a entrepris une formation en ornithologie proposée par BirdLife



Suisse* qui lui demande la présentation d'un projet personnel. Pour réaliser au mieux ce travail, elle souhaite la collaboration d'au moins une trentaine de personnes acceptant de participer à l'Action de BirdLife Suisse « Oiseaux de nos jardins » qui se déroulera du 3 au 7 mai 2023. C'est en outre pour les participants à cette action une occasion rêvée pour mieux connaître tous ces voisins à plumes qui égaient nos matinées!



« Il s'agit tout simplement

de s'installer durant une heure dans son jardin, sur son balcon ou dans un parc en s'armant éventuellement de jumelles, explique Nicole Baumann. Et de noter ensuite tous les oiseaux repérés sur un formulaire que je fournirai». Avant cela, pour que chacun puisse se familiariser avec les espèces d'oiseaux les plus fréquentes, une séance de présentation sera organisée quelques jours avant l'opération. Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà s'annoncer auprès de l'organisatrice (nicolebaumann@hispeed.ch ou 079 783 22 06) qui leur fournira toutes les informations nécessaires.

La démarche vise également à sensibiliser la population et

à promouvoir les gestes simples qui peuvent favoriser la biodiversité autour de chez soi tels que la pose de nichoirs, d'hôtels à insectes ou l'aménagement de structures naturelles (haies, tas de bois ou gazon fleuri...).



*BirdLife Suisse (www.birdlife.ch) est une organisation active dans le domaine de la protection de la nature, des oiseaux et de leurs habitats. Elle mène des projets concrets de protection pour les espèces et les sites menacés.

Agenda

Ensemble vocal Variabilis – Concert

☑ Dimanche 15 janvier 2023, à 17h00
Temple de Perroy

Infos : variabilis@bluewin.ch

Pétanque – Tournoi intérieur

☑ Samedi 4 février 2023, à 09h00
Boulodrome de Perroy

La nuit de la Boule

☑ Du 3 au 4 mars 2023, à 21h00
Boulodrome de Perroy

petanque.de.perroy@gmail.com

079 354 09 15 (sur inscription)

Loto – Jeunesse de Perroy

☑ Dimanche 26 février 2023
Grande salle de Perroy

Infos : www.jeunessedeperroy.ch

Soirées annuelles – Fanfare de Perroy

☑ Samedi 11 mars 2023
Dimanche 12 mars 2023
Grande salle de Perroy

Infos : www.fanfaredeperroy.ch

Loto – Société d'animation Perroy

☑ Dimanche 30 avril 2023
Grande salle de Perroy

Infos : David Martin tél. 079 652 19 45

Nous avons appris avec tristesse que la doyenne du village, M^{me} Hélène Chevalier, était décédée à l'âge de 96 ans.

Les bénévoles de la bibliothèque de Perroy recherchent une Maman ou un Papa pour les seconder dans leurs activités.

Pour plus d'infos :
M^{me} Mireille Gaillard
079 817 38 36



Infos pratiques

Horaires de l'administration

Lundi au vendredi de 08h00 à 11h00
Téléphone : 021 825 38 45
Email : greffe@perroy.ch
Site internet : www.perroy.ch

Horaires de la déchetterie

Été du 1.04. au 31.10
Lundi et mercredi 14h00 – 19h00
Vendredi 16h00 – 18h00
Samedi 09h00 – 16h00
Hiver du 1.11 au 31.03
Lundi et mercredi 14h00 – 18h00
Vendredi 16h00 – 18h00
Samedi 09h00 – 16h00

Rédaction

Raymond Darioly

Photos

Cesare Marchitto